

# Projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois

## La démarche de concertation

Convaincues de l'importance de co-construire un projet avec le territoire, Velocita Energies et BAE ont lancé une démarche de concertation fin 2020. Celle-ci visait à échanger régulièrement ensemble et répondre à vos questions, à vous associer aux étapes clés du projet pour le co-construire, enfin à vous informer des avancées du projet.

## Retour en images sur la démarche



**Etape 1 :** L'étude des perceptions. De septembre à novembre 2020, rencontre avec les acteurs locaux pour mieux comprendre les enjeux du territoire et recueillir les questions et avis.



**Etape 2 :** La co-construction du projet. Au travers de 3 ateliers de co-construction et de 2 comités dédiés aux élus, le projet a évolué en accord avec les attentes locales. Entre les événements, des séances de porte-à-porte ont permis de garder le lien.



**Etape 3 :** La communication du projet. Prochainement déposé en Préfecture, le projet vous est présenté via cette ex-position ! La communication s'est également mise en œuvre tout au long de la démarche via des lettres d'information, des newsletters, des vidéos pédagogiques et un site Internet dédié.

## Quels sont les résultats de la démarche ?

- 100% de riverains informés
- Une 15<sup>aine</sup> de personnes participant activement aux événements
- Une étude paysagère enrichie via l'identification de points de prise de vue de photomontages
- Une trame d'implantation co-construite
- Des mesures d'accompagnement travaillées en collectif

## Zoom sur les mesures co-construites et retenues par les développeurs

**Priorité n°1 :** La plantation de haies, d'arbres fruitiers et autres essences favorisant la biodiversité.

**Priorité n°2 :** L'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique au centre de la commune.

**Priorité n°3 :** L'installation de nichoirs, adaptés à l'avifaune locale.

**Priorité n°4 :** Une aide à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

*Le montant des mesures d'accompagnement est de 20 000 € par éolienne, soit 120 000 € pour le projet de Moulins-en-Tonnerrois.*

